

Assistant technique (H/F)

92160 Antony [Accéder à l'annonce en ligne](#)



Dès que possible

🕒 Temps plein

♿ Ouvert aux personnes en situation de handicap

L'entreprise

Actual Talent, est la division spécialisée d'Actual group, 5 acteur du travail et de l'emploi en France à la vision résolument humaniste. Nous déployons avec nos clients les solutions d'acquisition et d'évaluation de Talents qui construisent aujourd'hui et demain, la performance de leur organisation. Depuis plus de 20 ans, nos consultants spécialisés au sein de nos 13 bureaux en France accompagnent les entreprises dans la recherche de cadres, experts et profils qualifiés en intérim, CDI, CDD ou prestation de services.

Notre équipe spécialisée en immobilier accompagne son client spécialisé dans le logement social, dans le recrutement de son futur **Assistant technique H/F en CDI à Antony (92)**.

Le poste

Rattaché(e) à la Directrice de la maîtrise d'ouvrage, votre mission générale est d'assister le service dans la gestion administrative et technique.

Activités principales :

Assurer le secrétariat des deux pôles (Développement et Construction / Réhabilitation) :

- Préparer les courriers (établissement, présentation au visa, copie, classement, envoi et transmission).
- Assurer le traitement des appels téléphoniques (information, prise et transmission de messages).
- Procéder aux relances des intervenants extérieurs (remise de documents, démarrage de travaux, levée de réserves, ...).
- Contrôler des documents et dossiers (relecture, vérification de la complétude).
- Assurer la reprographie et le classement des documents.
- Scanner les documents et procéder à leur archivage électronique.
- Mettre en forme des dossiers (étiquetage, mise sous chemises, ...).

Suivi de l'activité des opérations en construction neuve, acquisition-amélioration et réhabilitation :

- Organiser les réunions.
- Assurer les relations avec les locataires et acquéreurs.
- Procéder aux relances des intervenants extérieurs.
- Préparer et contrôler les documents et dossiers (relecture, vérification de la complétude).
- Participer aux différentes consultations lancées par le service (marchés de travaux et services, maîtrise d'œuvre, OPC, entreprises, etc.).
- Participer à la constitution des dossiers de consultation, rédiger les mails.
- Participer à l'ouverture des plis.
- Participer à l'analyse des candidatures.
- Rédiger les commissions internes et les PV de CAO.
- Veiller à la bonne circulation et à la validation des procès-verbaux des commissions.

Assurer le suivi de la garantie de parfait achèvement (GPA) sur plusieurs programmes :

- Enregistrer les réclamations locataires et accédants dans le tableau de suivi GPA.
- Transmettre le tableau de suivi GPA mis à jour aux MOE et aux entreprises.
- Relancer les entreprises et planifier leurs interventions.
- Mise à jour des tableaux de suivi des réclamations locataires.
- Contacter les locataires pour les prises de rendez-vous avec les entreprises.
- Renseigner les documents administratifs (Cerfa, Imprimés H1 et H2...).
- Participer aux démarches auprès des concessionnaires et assurer le suivi des demandes de raccordements, mise en service et individualisation des compteurs.
- Procéder à l'archivage des dossiers du service.
- Préparer les documents permettant la mise en service d'un patrimoine.
- Créer les projets de mise en service, saisir les UG et saisir les équipements sur IKOS.

Le profil recherché

Vous êtes titulaire d'un Bac+2 et/ou bénéficiez d'une expérience équivalente. Vous possédez des capacités organisationnelles, relationnelles et rédactionnelles, avec un sens prononcé de la rigueur. Vous maîtrisez les outils bureautiques et avez des connaissances techniques du bâtiment.

Avantages :

- Congés : 5 semaines de CP + 3 jours de congés + 1 jour supplémentaire tous les 5 ans d'ancienneté, + 14,5 jours RTT.
- CSE : chèques vacances, réduc ciné, voyages, etc
- Tickets restaurant 12,10€, 4€ pris en charge par le salarié et le reste par
- prime d'ancienneté de 0.6% au bout d'un an
- Mutuelle familiale et prévoyance
- Transport en commun : Navigo remboursé à 100%
- Prime d'intéressement avec accord : voir avec l'employeur pour + de détails
- Frais kilométriques : Indemnité kilométrique si la personne vient en voiture